



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac adoptera le budget pour l'exercice financier 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra en la salle des délibérations à l'hôtel de ville, située au 1110 chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac, Québec, le 11 décembre 2017, à 20 h.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Saint-Joseph-du-Lac, ce vingt-huitième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.

Stéphane Giguère
Directeur général